Mardi, mercredi et jeudi, 19, 20 et 21 février, à Québec, Hôtel Victoria, réunion annuelle de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec.
Détails du programme seront publiés dans ce journal la semaine prochaine.

JANVIER 1935

Le Soleil entre aux Poissons le 19, à 8 h. 52 m. du matin.

● N.L. le 3, à 11 h. 27 m. du mat. | ◐ P.L. le 18, à 6 h. 17 m. du matin
◗ P.Q. le 10, à 4 h. 25 m. du mat. | ◖ D.Q. le 26, à 5 h. 14 m. du mat.

Durant le mois de février, les jours croissent de 1 hr. 1 minutes

Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
8 Vend.	b	Saint Jean de Matha, Conf.	7 0	5 0
9 Sam.	b	Saint Cyrille d'Alexandrie, Ev. Conf. Doct.	6 59	5 2
10 DIM.	vr	V apr. l'Eph. Kyr. d. Dim.	6 57	5 4
11 Lundi	b	Apparition de Notre-Dame à Lourdes.	6 56	5 6
12 Mard	b	Saints Sept Fondateurs des Servites, Confess.	6 54	5 7
13 Merc.	ivr	De la férie.	6 53	5 9
14 Jeudi	fr	Saint Valentin, Prêtre, Mart.	6 51	5 10

† Messe basse quotidienne de requiem permise
*La 2ème Couleur est pour la Solennité.

Pour le prix de quatre insertions vous pouvez annoncer SIX fois dans "LE BULLETIN DE LA FERME" les animaux, œufs d'incubation, poussins, grain de semence, pommes de terre de semence, etc. que vous avez à vendre.

CETTE OFFRE SPÉCIALE POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Notes et commentaires

Si vous ne lisez jamais, êtes-vous plus renseigné que celui qui ne sait pas lire?

Et si vous ne lisez jamais, à quoi vous sert d'avoir appris à lire?

* * *

Il y a, d'après le statisticien agricole du Ministère de Québec, 80,500 rouets et 52,500 métiers. Le rapport ne nous dit pas s'ils sont tous actifs.

* * *

Il paraît qu'à l'avenir nous devrons mettre un peu plus de sentiment dans les affaires. C'est à l'ordre du jour de socialiser la politique et les affaires aussi.

* * *

La production de sirop et de sucre d'érable de 1934, exprimée en livres de sucre, a été de 23,379,400 livres. La production de 1933 a été de 18,108,000 livres, et la moyenne de dix ans, de 26,816,000 livres.

* * *

Les abeilles ont été bien préparées pour l'hiver dans la plupart des parties du Canada. Il semble que l'habitude de conserver les abeilles jusqu'à l'ouverture du printemps se répand de plus en plus.

* * *

A en juger par le volume croissant des exportations de conserves de fruits et de légumes et la qualité supérieure de ces produits, les conserves canadiennes de fruits et de légumes jouissent d'une haute réputation parmi les consommateurs des Iles britanniques.

* * *

L'étendue ensemencée d'orge et la production de cette céréale au Canada sont actuellement à un niveau assez bas. En 1934 les emblavures d'orge couvraient 3,615,700 acres, contre une moyenne de 4,778,000 acres pendant les années de 1928 à 1932.

* * *

Les autorités agricoles canadiennes sont d'avis que la situation actuelle des petites céréales au Canada semble indiquer que les cultivateurs canadiens en général seraient bien avisés en semant tout autant d'avoine que d'habitude en 1935.

* * *

Le lieutenant-colonel Roy L. Wheeler, O.B.E., V.D., a été nommé commissaire des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture pour remplir le poste laissé vacant par la mort du commissaire G.-E. McIntosh, survenue en août 1934. Attaché au Ministère depuis 1922, à titre de spécialiste en transport des fruits, le Colonel Wheeler était tout spécialement désigné pour ce nouveau poste par la vaste expérience qu'il a acquise et les nombreux contrats qu'il a établis avec les producteurs et les expéditeurs de fruits et le commerce de gros en général ainsi qu'avec les compagnies de transport au Canada au cours de l'exercice de ses fonctions.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

ALIMENTATION DES CHEVAUX ET PRIX DE REVIENT DE L'ÉNERGIE CHEVALINE.

Depuis treize ans, à cette Station, toute la nourriture consommée et le nombre d'heures de travail donné ont été soigneusement enregistrés pour tous les chevaux employés d'une façon régulière aux travaux de la ferme afin d'établir le prix de revient de l'énergie chevaline avec la race percheronne. Après autant d'années de recherches, nous croyons qu'il est à propos de faire connaître au public les chiffres recueillis à date sur cette question et de décrire, pour le bénéfice du cultivateur, le système d'alimentation qui a été en usage pour les chevaux de trait au cours de cette période.

SYSTÈME D'ALIMENTATION SUIVI:

Les chevaux, soumis à un travail régulier, ont généralement reçu par jour et par tête de trois-quarts de livre à une livre d'avoine ronde et une quantité égale de foin de mil par cent livres de poids. Pendant les dix premières années que ce projet a été en cours, on ajoutait à la ration journalière environ deux livres de son par cheval, mais depuis trois ans, on a discontinué cette pratique parce que le son rendait les chevaux trop mous pour le travail ardu. Par contre, depuis ce changement, la ration de grain du samedi soir était entièrement remplacée par trois livres de son humecté auquel on ajoutait par cheval une cuillerée à table rase de soufre et une même quantité de sel de Glaubert ou de salpêtre. Ce sel était dissous dans l'eau chaude qui servait à humecter le son préalablement mélangé à sec avec le soufre.

Le son, le soufre et le sel étaient ainsi donnés le samedi soir afin d'éviter l'hémoglobinurie, maladie vulgairement connue sous le nom de paralysie ou maladie du lundi matin. Pendant les vingt-quatre heures qui suivent ce traitement, les chevaux ne doivent pas être exposés au mauvais temps ni soumis à un travail susceptible de les réchauffer. En été, pour prévenir encore plus sûrement l'hémoglobinurie, au lieu de donner aux chevaux le son et les médicaments précités, ils étaient envoyés au pâturage le samedi soir pour ne rentrer à l'écurie que le dimanche après-midi.

En plus des aliments déjà mentionnés, les chevaux ont reçu quotidiennement, soit une demi-tasse de mélasse ou une poignée de graine de lin ronde donnée le soir dans l'avoine. Généralement la mélasse et la graine de lin étaient données chacune leur semaine en alternant. Enfin comme matière minérale, chaque cheval pouvait lécher à volonté dans sa mangeoire un bloc de sel en pierre.

PRIX DE REVIENT DE L'ÉNERGIE CHEVALINE:

Les chiffres qui vont suivre, en rapport avec cette expérience depuis treize ans en cours, sont basés sur une moyenne annuelle de huit chevaux. Ces chevaux ont été soumis au régime alimentaire décrit plus haut et ont été régulièrement employés aux travaux de la ferme. Du résumé des calculs faits au cours de cette période sur la nourriture dépensée et le nombre d'heures de travail donné, il résulte que le cheval percheron pesant en moyenne 1665 livres, employé au travail dur toute l'année, a consommé 4,773 livres de foin, 5,040 livres d'avoine et 642 livres de son pour donner 1,920 heures de travail annuellement.

L'avoine et le son dépensés ont été calculés aux prix du commerce tandis que le foin a été chargé au prix de revient sur la ferme. Depuis que l'expérience se poursuit, le coût annuel moyen de la nourriture a été de $113.86 par cheval; ce qui donne comme prix de revient de l'énergie chevaline 5.9 centins de l'heure. Le lecteur devra bien noter cependant que les 5.9 centins ne couvrent que les dépenses de la nourriture et que par conséquent, la main-d'œuvre, le loyer des bâtisses, l'intérêt du capital investi et autres frais analogues n'y sont pas compris.

A la lumière de ces chiffres, sans même donner d'explication sur le genre de travaux accomplis, il est évident que le travail exécuté par le cheval percheron employé au maximum de sa capacité est économique. Mais si l'on veut se rendre bien compte de l'exactitude de cet énoncé, que l'on fasse une juste comparaison entre la somme de travail développé par un cheval de ce poids durant une heure et les 5.9 centins qu'il a coûté. Pour illustrer cela, il s'agit de citer quelques de travaux, tels que disquage avec herse double, moissonnage avec faulx de six pieds, labour profond en terre argileuse, etc., ont été exécutés par deux chevaux seulement, alors qu'il en aurait fallu trois pour accomplir le même travail avec autant d'efficacité, s'ils avaient été beaucoup plus légers.

LOI DU CONCORDAT

(Communiqué)

Le communiqué qui suit fut remis aux journaux par les Commissions de revision, nommées sous l'empire de la Loi d'arrangements entre cultivateurs et créanciers, dans Ontario et Québec, à l'issue d'une réunion tenue à Ottawa le 16 janvier. Etaient présents: "L'Honorable Juge Andrew Hope, le Lieutenant-Colonel Byron, Green et Monsieur

(Suite à la page 00)

Notes et Commentaires

Pour la semaine finissant le 28 janvier soit lundi, il y a huit jours, le prix des porcs fût de $8.75 au lieu de $8.50 la semaine précédente. Les extra lourds obtinrent $7.25 tandis que les truies commandaient de $6 à $6.75 le cent livres. Quant aux prix des autres animaux vivants il ne nous a été rapporté aucun changement.

* * *

Riche en protéine: en gras et en matières minérales, le fromage possède une grande valeur nutritive. Etant donnée la forte concentration des éléments nutritifs les plus importants du lait que l'on trouve dans un aliment qui se conserve bien, le fromage mérite d'avoir une meilleure place dans notre alimentation courante.

* * *

La productivité des champs obéit à quatre causes principales: *a*) la fertilité du sol; b) les bonnes méthodes culturales; c) la protection des récoltes contre les maladies et les insectes; d) l'emploi de bonnes semences.

Les trois premiers de ces facteurs exigent du travail, souvent même du capital. Les bonnes semences travaillent seules.

* * *

Les accords d'Ottawa stipulent que les volailles et leurs produits et les produits laitiers canadiens entreront en franchise au Royaume-Uni jusqu'en novembre 1935, après quoi le Gouvernement anglais, en consultation avec les Gouvernements du Dominion intéressés, a le droit de mettre ces produits sous un régime tendant à la réglementation des approvisionnements de toute provenance.

* * *

Après mars 1935, les importations de bœufs et de viande entrant dans les Iles britanniques seront réglementées dans des conditions qui doivent être fixées avec les principaux pays fournisseurs de l'empire et de l'étranger. Cependant, le bacon canadien a droit à un contingentement annuel de 280,000,000 livres jusqu'en 1937. La quantité expédiée en 1934 n'arrivait pas à la moitié de ce contingentement.

* * *

Il est question de faire plusieurs expériences sur la congélation des fruits. Un essai avec des fraises aurait donné de bons résultats.

Les marchés, durant l'hiver regorgent de fruits et légumes étrangers. En été à l'automne, nos marchés sont surchargés de même, nos maraîchers y sacrifient les fruits et les légumes à vils prix souvent, parce que toute la production est offerte en même temps.

L'automne dernier le céleri s'est vendu à un prix quasi ridicule. Ces jours-ci, il vaut 20 à 25c du pied. Si par ce procédé de congélation, ces productions peuvent être bien conservées, comme cela semble possible pour les fraises, il serait alors facile de mieux régulariser la vente des dites productions.

(Suite à la page 55)

Au C

Deux congrès ont re
tion particulière
fédérales et prov
l'Agriculture et des journa
réal, la semaine dernière.

D'une part, l'assemblée
Eleveurs de bovins Ayrsh
à valu la présence de no
ministres de l'Agriculture:
à Ottawa et M. J.-An
Québec, délégué par l'
bout, retenu à Québec pa
de la session provinciale.

L'hon. M. Weir lui-mê
pris à Ottawa, en pleine se
n'a pu se rendre à Montré

D'autre part, la Société
et de culture fruitière d
de Québec tenait son qu
congrès annuel à l'hôtel
officiers et les membres
de la présence de M. Gré
H.-C. Bois, président de
d'Industrie laitière, comm
neur.

Mettant ailleurs nos le
rant de la question si
notre industrie fromagèr
guement étudiée au congrè
Ayrshire, nous nous lim
estions dont furent sais
de la Société des Pomicu
mes qui n'ont pas moi
importante, si l'on consi
marché, aussi bien que
de production et de vent
tent nos propriétaires de

M. le sous-ministre de
à Québec, dans le discou
noncé au lunch de jeudi
en quelque sorte l'hist
ancienne société.

Avec ses contemporai
d'Industrie laitière et l
mentale des Agriculteur
a inspiré les politiques
furent adoptées, depuis
au-delà, dans notre prov

C'est à la Société de P
culture fruitière de la
Québec que nous devon
du Service provincial de
sous la direction de M
dont les nombreuses
dent si bien au besoin
d'organisation de nos
chères, de fruits, de fab
serves, de la protecti
d'inspection et de classif
duits, voire même jusqu
des cercles de jeunes ag

L'effectif de la société
que année, ses activités
elle comprend plusieurs
dient constamment les
nent les sociétaires au co
des divers marchés
étrangers, du mouveme
tions, de l'état des récol
courants.

C'est dans le domain
tion des vergers que la
ses membres d'inestima
leur procurant des arb
haute valeur, et en ve
d'achat en coopération
ont organisé, ces arbr
à des prix intéressants
qualité sérieusement co

On pratique de mêm
dans l'achat des insecti
pour l'arrosage des verg

Nous touchons ici u
fluence de ce groupem
teurs de fruits a fait b
protection des récoltes
par l'intermédiaire de
service provincial d'arr